

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 11 décembre 2024

Objet :

Réfection du chalet des Portes d'Enbas

Demande de crédit d'ouvrage : CHF 1'290'000.00



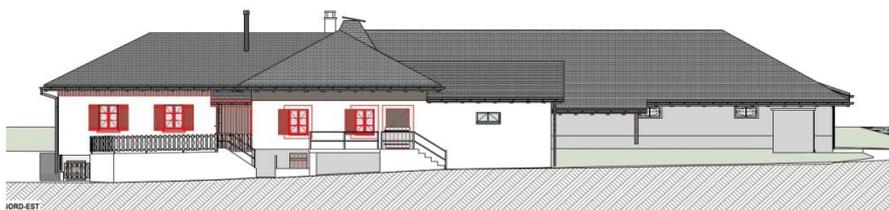
Descriptif de la demande :

Les derniers travaux d'envergure effectués au chalet des Portes d'Enbas datent de 1990. Une rénovation en profondeur s'avère indispensable, tant le bâtiment et les infrastructures sont vétustes. L'intervention prévue comprend une refonte complète de la partie habitation utilisée par le Ski-Club ainsi que la rénovation du logement pour l'armailli, la construction d'une nouvelle fosse à lisier et l'installation d'une mini-step permettant de raccorder les chalets environnants.

L'ensemble du projet de CHF 1'290'000.00 peut être détaillé comme suit : CHF 785'000.00 pour la partie « Ski-Club », CHF 340'000.00 pour la rénovation du logement pour l'armailli et la construction d'une nouvelle fosse à lisier et CHF 165'000.00 pour la construction d'une mini-step. Un apport financier du Ski-Club et des subventions dont les demandes sont en cours sont attendus.

Depuis plus de trois ans, le Conseil communal planche sur ce dossier de réfection. Un crédit d'investissement de CHF 55'000.00 pour une étude de faisabilité a été octroyé en décembre 2023 pour mettre sur pied un dossier pour la mise à l'enquête publique. Celui-ci a été transmis à la DIME en juin 2024 et l'on espère un retour d'ici décembre 2024.

Une commission de travail a été mise sur pied composée d'une délégation du Conseil communal et d'une délégation du comité de la Société du Ski-Club ainsi que la présence de notre bureau d'architecte.





Rappel historique

En 1966, un premier agrandissement permet de créer un réfectoire et une cuisine dédiés à la Société du Ski-Club. Un dortoir est attribué à la Société du Ski-Club également, et la chambre de l'armailli peut servir de dortoir annexe.

En 1991, une transformation et un agrandissement voient le jour, permettant d'augmenter la capacité des dortoirs et du réfectoire. Tous les membres de la Société du Ski-Club ont, de près ou de loin travaillé sur cet ouvrage.

En considérant l'état du chalet à ce jour, il n'est plus concevable de proposer les locaux à la location ou d'organiser de petits séjours avec des jeunes dans des dortoirs exigus et sans rangements, avec une douche qui ne fonctionne que par intermittence (chauffage de l'eau à gaz en direct, sans boiler) et avec des sanitaires réduits à la portion congrue (un urinoir et une toilette, un lavabo dans le couloir !).

Descriptif des travaux

Les travaux prévoient une redistribution des pièces à l'intérieur du bâtiment, l'installation d'une nouvelle cuisine semi-professionnelle, la rénovation du réfectoire et du dortoir, la mise aux normes des sanitaires, dont l'accès aux personnes à mobilité réduite. La rénovation de l'enveloppe thermique, la mise en place de panneaux solaires et l'installation d'une pompe à chaleur. Les installations électriques seront mises aux normes. Les portes et fenêtres seront changées. La façade et la toiture restent en l'état.

Finances

La rénovation de la partie du Ski-Club est estimée à CHF 785'000.00. Une convention entre la Commune de Vuadens et la Société du Ski-Club règlera la contribution de cette dernière pour les travaux de rénovation, l'exploitation et l'entretien du bâtiment. Elle prévoit également une location annuelle payée par le Ski-Club, en contrepartie les sous-locations seront encaissées et organisées par la société.

Le Ski-Club s'engage également à déposer une demande de subvention auprès de la Loterie Romande (LORO).

Rénovation du logement pour l'armailli, la construction d'une nouvelle fosse à lisier CHF 340'000.00

Descriptif des travaux

Les travaux prévoient la rénovation du logement pour l'armailli, ainsi que la création d'une nouvelle fosse à lisier de 60m³.

La partie habitable destinée à l'exploitation (pièce principale, chambre, toilettes) est vétuste et ne respecte plus du tout les conditions d'hygiène et de sécurité des utilisateurs. Celle-ci sera complètement rénovée.

Finances

La rénovation du logement et l'installation la nouvelle fosse sont estimées à CHF 340'000.00. Un bail à ferme court entre le commune et l'exploitant. Des subventions seront demandées par la Commune au Service de l'Agriculture (SAGri).

Installation de la mini-step **CHF 165'000.00**

Descriptif des travaux

Cet ouvrage permettra de raccorder et de traiter les EU de la partie habitable de la Société du Ski-Club ainsi que les chalets environnants. Cela permettra la mise en conformité des eaux usées, qui seront traitées et envoyées dans le ruisseau « La Verna » par un réseau de canalisation enterrée.

Finances

L'installation de la mini-step et l'ensemble des canalisations d'eaux usées sont estimés à CHF 165'000.00.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage pour la rénovation du chalet des Portes d'Enbas d'un montant de CHF 1'290'000.00.

10840.00 Chalet des Portes d'En Bas – réfection du chalet, fosse à lisier et mini-step (patrimoine financier)

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 1'290'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 2.0 % : CHF 25'800.00

Amortissement 0 % : CHF 0.00

Charges annuelles : CHF 25'800.00

Pas d'amortissement pour le patrimoine financier

